

Reventin Vaugris, le 18 septembre 2018

**Mesdames et Messieurs les élus de VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION**

**Objet :** L' Echangeur sur A7 : la solution du PIA - CENTRE compacte - ne pourra être déclarée d'utilité publique.

Mesdames et Messieurs les élus communautaires,

La réalisation d'un demi échangeur sur A7 au sud de Vienne à Reventin-Vaugris vient d'être arrêtée par le ministre des transports qui l'a intégrée dans le Plan d'Investissement Autoroutier – PIA – signé au mois d'août 2018

Toutefois, la solution actuellement retenue par le comité de pilotage et étudiée par VINCI – solution CENTRE COMPACTE – **ne pourra être déclarée d'utilité publique** car elle ne comporte pas 3 dispositifs importants sans lesquels les conditions de circulation et de sécurité sur la RN7 et la RD 131 vont être sérieusement dégradées :

Ces **3 aménagements « oubliés »** – car très coûteux et de réalisation difficile – sont :

- la réfection du giratoire sur la RN7 vers la station-service,
- la modification de la chicane sur la RD 131 à côté de ce giratoire
- l'élargissement du pont de la RD 131 sur l'autoroute A7.

A plusieurs reprises, en février et avril 2017 puis en janvier 2018, nous avons attiré votre attention sur les inconvénients de la solution Centre compacte :

- coupure du territoire de la commune de Reventin Vaugris
- nuisances pour les riverains de Reventin- Vaugris et de Chonas l'Amballan
- insécurité pour les piétons, 2 roues et usagers des cars scolaires sur la RD 131.

Suite à une expertise que CITEE a fait réaliser, nous avons maintenant la certitude que **le projet actuel d'échangeur aggravera fortement les conditions de circulation** déjà difficiles aux heures de pointe, pour les milliers d'usagers de la RN7 et de la RD 131, habitants situés au Sud de Vienne.

Le projet de demi diffuseur au Sud de Vienne qui va bénéficier aux Viennois, aux habitants de Verenay et aux actionnaires de Vinci ne peut se faire au détriment **des milliers d'usagers de la RN7 et de la RD 131** qui habitent de Vienne jusqu'à Roussillon, St Maurice l'Exil ou Anjou, dont les conditions de circulation seraient détériorées au quotidien. Il ne peut se faire au détriment des riverains de Reventin- Vaugris et Chonas l'Amballan dont les nuisances seraient accrues et plus encore des usagers des modes doux ( vélos, piétons) et de la zone sportive dont l'insécurité serait aggravée comme celle des enfants des cars scolaires. Ce projet ne peut se faire non plus au détriment des agriculteurs du secteur dépossédés par la solution « Centre compacte » de terrains plus vastes et plus riches que la ceux utilisés par la solution « Sud Intermédiaire » soutenue par la commune.

**Cette solution « Sud Intermédiaire », en ménageant tous les intérêts, est la seule réaliste et réalisable et cela à un moindre coût !**

Pour cela, **nous attendons de vous, élus de Vienne-Condrieu Agglomération**, une décision qui dissocie le vote du financement de l'échangeur à un positionnement de celui-ci. Sans cela, le projet d'échangeur risque bien de rester dans les cartons, ce que personne ne souhaite.

Vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les élus de Vienne – Condrieu Agglomération, l'expression de nos respectueuses salutations.

**La présidente de l'association CITEE**

**Chantal FINOTTO**